L'ÉGLISE en face de la Révolution

M. le chanoine Peter vient de publier le premier volume (in 8° de 412 pages)) de l'*Histoire religieuse du département du Nord* (1), pendant les treize années (de 1789 à 1802) sur lesquelles s'étend la persécution religieuse, dirigée par la Révolution contre l'Eglise catholique. Maintes monographies et études régionales ont précédé la publication actuelle. M. Peter a trouvé avec raison que jamais le sujet « n'avait été traité dans son ampleur et qu'il devait l'être suivant une méthode rigoureusement scientifique ».

C'est bien là le double caractère auquel on reconnaît son œuvre : c'est en dire aussitôt la haute valeur. M. Peter est un historien formé à la discipline la plus sévère, la plus implacable. Ne rien admettre que sur des preuves authentiques ; rejeter les documents suspects qu'inspirent soit le parti-pris, soit les racontars de bas étage ; passer au crible de la critique tout texte dont il s'agit de tirer une indication utile ; confronter les unes avec les autres les pièces d'archives qui tantôt se contredisent et tantôt sont concordantes, et par cette comparaison étayer les faits et leurs causes sur une base inébranlable : c'est la méthode que l'auteur a suivie sans jamais s'en départir. Pour se rendre compte de l'importance de sa tâche, il suffit de jeter un coup d'œil sur la bibliographie qui se dresse au seuil de l'ouvrage. Sources manuscrites en France et en Belgique, sources imprimées qu'il explore dans les *Mémoires de dix sociétés savantes*, ouvrages portant sur des points particuliers : tout a été sondé par lui, avec un soin méticuleux qu'attestent d'innombrables renvois placés au bas des pages. Ce dépouillement a nécessité un travail de plusieurs années, dont on aura une idée quand on saura que le seul dépôt des Archives départementales contient plus d'un million de pièces cataloguées par l'archiviste feu M. Bruchet!

La probité historique de M. Peter est donc impeccable. Mais elle ne l'empêche nullement de donner à son exposé les belles qualités lumineuses d'ordre, de clarté, d'ampleur et d'intérêt, sans lesquelles un livre, si fortement charpenté qu'il soit, ne se fait pas lire. L'esprit, en parcourant à la suite d'un tel guide les étapes que suit la Révolution dans la lutte impie qu'elle engage contre la Religion, est pleinement satisfait. Les événements dont notre département est le théâtre sont présentés dans leur enchaînement logique. Et, en outre, ils sont toujours rattachés à ceux dont Versailles et Paris sont le foyer. Assemblée constituante, Assemblée législative, Convention, Terreur, suivent une marche ascendante, dont la province subit les contre-coups. La destruction systématique de tout ce que vénéraient nos aïeux, s'opère selon une méthode progressive savamment calculée. De la Constitution civile du clergé à la fermeture des églises, et du schisme au culte de la Raison, puis de l'Etre suprême, les logee maçonniques, qui sont l'âme du mouvement, ne perdent jamais de vue le but suprême « écraser l'infâme », comme l'avait dit Voltaire : elles y réussissent à ne regarder que l'apparence extérieure.

Toutefois les passions humaines, même déchaînées jusqu'au paroxysme, se heurtent à d'infranchissables obstacles. M. le chanoine Peter nous les montre avec joie. La foi de nos pères, soumise à de si épouvantables tempêtes, tient bon malgré tout. Le clergé demeuré fidèle à l'autorité légitime est forcé à se cacher. Mais tous ne partent pas. Les uns franchissent à peine la frontière : ils reviennent secrètement remplir leur ministère sacré. D'autres se déguisent, reçoivent l'hospitalité de chrétiens sans peur, et de nuit célèbrent les saints mystères. Ce sont surtout les villes qui subissent plus docilement les excès des révolutionnaires : les commissaires sinistres de la Convention, les Florent Guyot, les Isoré, les Lebon y paradent à leur aise. La campagne, d'un accès plus difficile, est aussi plus réfractaire. Le clergé constitutionnel, à partir de 1793, se décompose lentement : il glisse petit à petit avec son chef Primat qui donne le triste e emple de l'apostasie, dans le discrédit, l'impuissance, le mariage, la honte : pourtant parmi ses membres, il en est de courageux qui osent résister à l'athéisme et encourent la disgrâce du pouvoir. A chacun selon ses mérites M. Peter rend la justice qui leur est due, sans jamais dépasser les limites de l'impartialité.

Ce remarquable livre a sa place marquée dans toutes les bibliothèques : il s'impose à l'attention par les plus rares qualités de forme et de fond.

L...

(1) Lille, Editions des Facultés Catholiques.

Le cinquième centenaire de Jeanne d'Arc a été célébré au Crotoy

Une grandiose manifestation d'union sacrée

(*De notre envoyé spécial.*)

Le Crotoy, 28 juillet.

Dans la petite cité picarde du Crotoy, coquettement assise face au midi à l'entrée de la baie de Somme, a été commémoré, hier, le séjour de Jeanne d'Arc par une grandiose manifestation d'union sacrée à laquelle présidaient, M. Bernard, préfet de la Somme ; le général commandant le 2e corps d'armée, et Mgr Lecomte, évêque d'Amiens.

C'est, en effet, dans le château du Crotoy dont il ne reste aujourd'hui qu'un vestige que la Libératrice prisonnière durant un mois resta, selon la pression de M. le chanoine Leduc, son éloquent panégyriste, « le dernier baiser de la France » avant d'être livrée au Anglais.

La ténacité picarde des Crotellois n'avait pas resu'é devant les menaces du temps qui leur sourit à l'heure dite. Et les fêtes bien préparées par les efforts de M. Gustave David, le distingué maire, de M. le chanoine Outreccvin, le dévoué curé, et de toute la population, se sont déroulées avec un grand succès devant vingt mille personnes, dans la petite ville décorée, illuminée et pavoisée aux couleurs nationales de Jeanne d'Arc.

Dimanche matin, sur un autel en plein air dressé au pied de la belle et émouvante statue de l'héroïne prisonnière de Fossé qui s'élève dans le square Jeanne d'Arc, a été célébrée la messe pontificale par Mgr Lecomte, évêque d'Amiens, avec le concours de la remarquable Chorale mixte Clovis d'Amiens, qui a chanté la messe en musique de Nibelle d'Ali à sainte Jeanne d'Arc. A l'issue de la messe, le populaire évêque, très aimé en Picardie, reçut les hommages enthousiastes des assistants massés tout le long de son parcours.

Au banquet qui réunit ensuite au Casino autour de M. David, M. le Préfet, Mgr Lecomte, le général commandant le 2e corps, M. de Bailleneourt, président de l'Association nationale des petits neveux de Jeanne d'Arc, le colonel de Maleyssie, M. Rémy Bouquet, d'Ypres, M. Gustave de Geest, de Moorslede, Monsieur le Maire exprima délicatement sa reconnaissance à chacun. Il tint à souligner tout particulièrement le concours généreux et émouvant reçu de MM. Lapierre, de La Panne, Bouquet et de Geest, et de quarante familles belges réfugiées au Crotoy pendant la guerre et qui ayant appris par le *Journal de Roubaix* l'organisation de ces fêtes voulurent ainsi exprimer leur reconnaissance pour l'hospitalité qu'il y trouvèrent.

Après le défilé de l'imposant cortège historique, où figuraient, autour de la Bergère de Domrémy, de la Victorieuse d'Orléans et de la Sainte prisonnière du Crotoy, de nombreux groupes costumés à pied et à cheval, M. le chanoine Leduc, le distingué supérieur de l'Institution Notre-Dame des-Victoires de Roubaix, a prononcé au square Jeanne-d'Arc devant une immense assemblée, un impressionnant panégyrique de l'Héroïne. Il a montré que Jeanne d'Arc avait été plus admirable encore dans l'isolement et les souffrances que dans l'enthousiasme du combat et de la victoire. Rappelant, avec une émotion partagée par l'auditoire, la démarche charitable et bien française des femmes d'Abbeville qui vinrent consoler Jeanne dans sa prison et qui la proclamèrent « la merveille de leur sexe », l'éloquent orateur a rapproché ce geste de celui de sainte Véronique. Comme les traits du Christ restèrent imprimés sur le voile de Véronique, les vertus de Jeanne se retrouvent dans le cœur de ces charitables et patriotiques populations. Il adjure, en terminant, Jeanne d'Arc Vierge au grand cœur, elle aussi bénie entre toutes les femmes, de faire régner entre tous les Français l'union sacrée.

Ces magnifiques accents du cœur, servis par une voix de bronze et une diction parfaite, ont rencontré dans cette foule attentive un puissant et sympathique écho. Aussi quand Mgr Lecomte prit la parole pour dire sa joie de cette journée, les applaudissements redoublèrent-ils lorsque Sa Grandeur, après avoir donné l'accolade à l'éminent orateur, déclara que « le Père Padé manquant, nul n'était plus digne de le remplacer que l'éloquent chanoine Leduc, qui fut il y a deux ans dans la plus belle cathédrale du monde, le plus beau panégyriste de Jeanne d'Arc qu'il suivra jusqu'à son bûcher, en attendant que l'Amérique l'appelle ».

Mgr Lecomte exalta la « Picardie très fidèle » qui acclame magnifiquement les vainqueurs et s'agenouille devant les martyrs et dit combien il était heureux du spectacle d'union sacrée que la Picardie et Le Crotoy avaient donné en ce jour à l'exemple des femmes d'Abbeville qui, grandes dames et roturières, s'étaient unies pour venir consoler Jeanne d'Arc. Il termina longuement acclamé au cri de : « Vive le Christ qui aime les Francs ! »

Les cantates à Jeanne d'Arc s'élevèrent, exécutées par la Chorale mixte Clamer, et les fêtes s'achevèrent triomphalement par la représentation dans le parc des Ormes, propriété de M. G. David, de la splendide épopée lyrique *Jeanne de France*, du célèbre compositeur Jean Nouguès présent aux fêtes, donnée avec le concours d'artistes de l'Opéra et de l'Opéra Comique et de la Société des Concerts symphoniques d'Amiens, et par un superbe feu d'artifice tiré dans la baie.

A. T.

Les partis allemands aux dernières élections

Voici, à titre documentaire, les chiffres des voix et des mandats obtenus aux élections de 1928 par les divers partis.

Nation. social	12	sièg.	720.000 voix
Social.-dém.	153	»	9.180.000 »
Centre	61	»	3.670.000 »
Popul. bav.	17	»	1.020.000 »
Populistes	45	»	2.700.000 »
Nation.-all.	73	»	4.380.000 »
Chrét. soc.	13	»	780.000 »
Démocrates	25	»	2.500.000 »
Communistes	54	»	3.240.000 »
Paysans bav.	23	»	1.380.000 »

— Des cambrioleurs ont opéré au cours de la nuit dans le quartier de la Madeleine. Profitant de l'absence de M. Spingarn, 51 ans, antiquaire, 1 bis, rue de la Boétie, ils ont pris des objets de grande valeur que l'on estime à environ 100.000 francs.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mardi 29 juillet :

Aujourd'hui, sainte Marthe; demain, saint Séraphin.

Soleil : Lever à 4 h. 21; coucher à 20 h. 38.

Lune : Nouvelle du 25; premier quartier le 1er.

Caisse d'Epargne : Caisse ouverte de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs : de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : 10 h., crèche de la rue Marc-Bussine, 14 h., locale de la Goutte de Lait.

Un Roubaisien est tué dans un accident d'auto près de Rouen

SA FEMME ET SES DEUX FILS SONT GRIÈVEMENT BLESSÉS

Un terrible accident s'est produit lundi à 14 h. 45, sur la route nationale n° 25, de Dieppe à Eu.

M. Julien Duthoit, âgé de 54 ans, vendeur de la maison Ch. Tiberghien et fils, et demeurant à Roubaix, 102, boulevard d'Armentières, revenait en auto de Saint-Valéry en-Caux, accompagné de sa femme, âgée de 48 ans et de leurs deux fils, Julien Duthoit, âgé de 20 ans et Jean Duthoit, 16 ans.

M. Julien Duthoit voulut, à un certain moment, doubler une autre voiture, mais, malheureusement, il passa sur un caniveau au moment précis où les voitures se trouvaient côte à côte.

L'auto fit un bond formidable et ne reprit contact avec le sol que dix mètres plus loin.

Un pneu arrière éclata et la voiture fit plusieurs embardées ; elle frôla un arbre et vint finalement s'écraser sur un autre.

Le choc fut d'une violence extrême et le bruit en parvint à des ouvriers agricoles qui travaillaient à quelques centaines de mètres du lieu de l'accident.

Ces témoins arrivèrent en courant et dégagèrent M. Duthoit, qui gisait sous sa voiture.

Un automobiliste de passage transporta les blessés à l'hôpital de Dieppe, mais M. Julien Duthoit mourut durant le trajet.

Sa femme est sérieusement contusionnée, ainsi que Jean Duthoit. Leur fils Julien est dans un état plus grave et l'œil gauche est perdu.

Le Parquet est descendu sur les lieux.

HALLE FLIPO. — Contre la vie chère, au kilo : Beurre du pays, 18 fr.; bon café, 18 fr.; gruyère, 13 fr.; Hollande, 9 fr.; Maroilles, 5 et 6 fr.; vin, 2 fr. 30; beaux biscuits, 8 fr. 20755d

La deuxième journée des fêtes du cinquantenaire de l'harmonie « Les Amis Réunis » de Lys a obtenu un magnifique succès

LES NOUVEAUX MÉDAILLÉS (Photo « Journal de Roubaix »)

De gauche à droite, assis : MM. Rouzé, Thieffry, Lepoutre et Lescouffe, *qui ont reçu l'Etoile fédérale.* — Debout : MM. Ruyschaert, Lepers, Duquesne et Tricoit, *qui ont reçu la médaille d'honneur.*

En cette journée de lundi, les dirigeants et les musiciens de l'Harmonie « Les Amis Réunis », de Lys, ont encore reçu de nombreuses marques de sympathie à l'occasion du cinquantenaire de leur groupement. Nombreux furent ceux qui participèrent à cette fête et témoignèrent par leur présence de l'intérêt qu'ils portent à cette excellente phalange musicale.

Cette seconde journée de fête, hélas quelque peu gâtée par les averses qui sont tombées au milieu de l'après-midi ne l'a cédé en rien à la journée de dimanche qui, nous l'avons dit hier, a remporté le plus vif succès.

Dès 11 h., les amateurs de belle musique se donnèrent rendez-vous dans le parc de MM. Boutemy frères pour entendre le concert-apéritif que donnait l'Harmonie du Chemin de fer du Nord, de Paris. Conduite avec une rare maîtrise par son chef M. C. Bey, cette société réputée, interpréta avec un réel souci des nuances, de remarquables œuvres qui permirent à tous les pupitres de faire montre de leur virtuosité. De chaleureux applaudissements saluèrent chacun des morceaux du programme.

A l'issue de cette magistrale audition, eut lieu à l'ancien château Mazure, la réception de la fanfare municipale de Lannoy et de l'Harmonie municipale de Leers, invitées par la société jubilaire à prendre part au banquet. Celui-ci fut servi dans un des salons du château et fut empreint — on ne peut en douter — de la plus franche gaîté. Il était présidé par M. Léon Boutemy, président d'honneur des « Amis Réunis », entouré de M. Manaut, président de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais et des présidents et directeurs des Sociétés amies. Au dessert, de nombreux toasts furent portés à la prospérité de l'Harmonie « Les Amis Réunis ».

A l'issue du banquet, la Société et ses convives se rendirent dans le parc de MM. Boutemy frères où sur le kiosque, en présence d'une nombreuse assistance M. Manaut, président de la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, remit l'Etoile fédérale à MM. Rouzé, Thieffry, Lescouffe et Louis Lepoutre, et la médaille d'honneur à MM. Lepers, Ruyschaert, Duquesne et Tricoit.

Ces vétérans, dont nous publions ci-contre la photographie, furent chaleureusement ovationnés.

Quelque peu contrarié par la pluie, le concert que donna ensuite, sous la direction de son chef éminent, M. Mager, la Fanfare municipale de Lannoy, obtint tout le succès qu'il méritait et la soirée s'acheva dans l'animation la plus grande par le tirage de la tombola dont nous publierons ultérieurement les résultats et un bal à grand orchestre qui s'est déroulé sous les feux multicolores des illuminations.

LE « CHORAL NADAUD » A GAND

Le Grand Tournoi International de Gand organisé par la Société Royale *Les Ouvriers Réunis* de Gand, sous les auspices de la Municipalité, eut lieu dimanche dernier au Théâtre Royal.

Cette manifestation artistique obtint le plus grand succès. Les nombreux amateurs de chant d'ensemble qui se pressaient dans la salle purent apprécier toutes les beautés de l'art choral par les sociétés, toutes de valeur, qui étaient invitées à se faire entendre.

Une fois de plus, notre valeureux orphéon sortit avec tous les honneurs de ce cycle et l'exécution de ses chœurs, sous la direction du maître Duysburgh, fut un véritable triomphe.

Tour à tour, les masses chorales de Liége (*Les Echos de l'Honeux*), de Bruxelles (*Artisans Réunis*), de Frameries (*La Fraternité*), et Gand (*Ouvriers Réunis*), recueillirent leur part d'applaudissements, et nous nous plaisons à reconnaître qu'elles firent des exécutions dignes de leur réputation.

Cependant le *Choral Nadaud*, qui terminait le programme, sut s'imposer à l'attention de tous ; ses voix de qualités supérieures, son homogénéité, sa perfection dans l'ensemble, souleva une tempête d'applaudissements à la fin de son dernier chœur. Cette ovation s'accrut encore avec l'exécution d'une vibrante *Marseillaise* réclamée par un auditoire qui fit un accueil chaleureux. Bref, les choristes de Nadaud se rappelleront longtemps ces ovations enthousiastes faites en leur honneur.

Dans une réunion intime dans laquelle toutes les Commissions de chaque société étaient représentées, le président du Comité d'organisation félicita le *Choral Nadaud* pour son grand succès, manifesta par des mots élogieux toute son admiration pour le maître Duvsburg, ajoutant qu'il était le champion incontesté des directeurs en Belgique et en France.

Nous sommes heureux de féliciter ici notre vaillante société qui a mis, une fois de plus, en relief la bonne renommée artistique de notre ville.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

(Suite)

Extension de la juridiction prud'hommale: Proposition de loi. — Une proposition de loi (n° 3.163), déposée par M. Brom, député, et plusieurs de ses collègues, a pour objet d'étendre la juridiction prud'hommale à tous les salariés du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, les professions libérales, de relever à 2.000 fr. le taux de la compétence en dernier ressort; d'obliger au paiement immédiat des sommes dues aux salariés et non contestées, enfin de créer au siège du Tribunal civil des tribunaux prud'hommaux d'appel.

L'ensemble des dispositions de cette proposition de loi se relèvent ou bien peu intéressantes ou bien inutiles.

On n'en pourrait retenir que le relèvement à 2.000 fr. du chiffre de la compétence; mais, il serait préférable qu'une mesure générale réglât cette question pour toute juridiction. La seule innovation qui pourrait peut-être être à retenir, ce serait l'obligation du paiement immédiat des sommes dues et non contestées; mais en pratique les Conseils de prud'hommes appliquent toujours cette disposition.

En conséquence, la Chambre de commerce de Roubaix émet le vœu que la proposition de loi de M. Brom, député, tendant à l'extension de la juridiction prud'hommale (n° 3.163) soit rejetée.

Perfectionnement de l'outillage national: Projet de loi; canal maritime de Dunkerque à Lille-Roubaix-Tourcoing. — Après avoir entendu lecture d'un rapport important, la Chambre de commerce de Roubaix a émis le vœu suivant:

1° Que dans la répartition des crédits à allouer pour l'exécution du plan d'outillage national, il soit fait état de l'origine des plus-values budgétaires, qui ont constitué les fonds nécessaires pour les répartir, autant que faire se peut et compte tenu des besoins d'ensemble du pays, de telle sorte que les régions et les collectivités qui les ont versées en soient les bénéficiaires;

2° Que, pour cette raison, le commerce et l'industrie soient dotés à la mesure des charges qu'ils ont assumées pendant la période d'excédents budgétaires;

3° Qu'il soit procédé avec une méthode sévère et prudente au recrutement de la main-d'œuvre nécessaire, afin d'éviter de créer des difficultés à l'industrie et une hausse de salaires, qui entraînerait fatalement une nouvelle augmentation du coût de la vie et créerait des difficultés graves à nos exportateurs;

4° Que soit inscrit au programme la création d'un grand canal maritime de Dunkerque à la région de Lille-Roubaix-Tourcoing et des ports correspondants;

5° Subsidiairement, que la Commission d'aménagement de la région de Lille, Roubaix, Tourcoing, fasse au projet précité la place dont il a besoin dans l'élaboration de ses plans.

Dommages de guerre: Révision des produits finis. — La Chambre de commerce de Roubaix pour l'application de la loi du 30 mars 1929, demande que des instructions soient données aux services des dommages de guerre, afin qu'ils renoncent à faire appel d'une manière, qui a pu être qualifiée de systématique, de toutes les décisions des Commissions de révision des produits finis et des Comités d'arbitrage;

Que pour toutes les affaires en instance, un tri soit effectué, afin qu'il soit renoncé aux appels, portant sur des décisions dont le principe a déjà été fixé par la Commission supérieure des dommages de guerre près le Conseil d'Etat.

Chemins de fer: transport des marchandises par cadres. — Sous quelques réserves de détail, notamment l'extension de cette tarification à toutes les gares des réseaux, la Chambre de commerce a donné un avis favorable à l'homologation d'une proposition de tarification relative au transport des marchandises par cadres.

Cité universitaire. — A la demande de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, la Chambre de commerce de Roubaix attire l'attention de ses ressortissants sur l'œuvre entreprise par la Cité universitaire de Paris qui aide de la façon la plus efficace au développement intellectuel et technique de la jeunesse et assure la permanence de l'élite nécessaire à toutes les branches de notre activité nationale.

Il serait souhaitable que des fondations de chambres soient faites pour les étudiants originaires de notre région.

Journées familiales de Lille. — La Chambre de commerce de Roubaix décide de mettre une somme de cinq mille francs à la disposition du Comité d'organisation des Journées familiales de Lille.

BOUCAU chausse les pieds sensibles. 28434

Pour éviter une collision une auto monte sur un trottoir défonce en partie une vitrine blesse une passante, et tamponne une autre automobile

Un accident d'une certaine gravité s'est produit lundi, Grande-Rue, dans les circonstances suivantes:

Vers 18 h. 30, une auto pilotée par Mme Georges Castelain, âgée de 48 ans, domiciliée 14, rue Nationale, à Tourcoing, sortait de la rue Pauvrée avec l'intention d'emprunter la Grande-Rue et d'aller vers la Grand'Place.

A l'entrée de la rue Pauvrée se trouvait une auto qu'un agent avait arrêtée pour infraction au sens unique et qui obstruait une partie de la rue. Mme Castelain fut gênée par cette auto et, lorsqu'elle déboucha Grande-Rue, elle se trouva nez à nez avec une troisième automobile, celle de M. Georges Hazebrouck, 80, rue de Turenne à Lille, qui sortait de la place de la Liberté et se dirigeait aussi vers la Grand'Place. La collision semblait inévitable et Mme Castelain n'avait qu'une seule ressource, obliquer franchement vers sa droite. C'est ce qu'elle fit.

Malheureusement, son coup de volant fut trop violent. La voiture fit une formidable embardée, monta sur le trottoir de droite de la Grande-Rue et défonça en partie la devanture du magasin de M. J. Poignant.

Mais au même instant, deux passantes arrivaient à hauteur de ce magasin. Mme Castelain eut peur de les tamponner. Pour les éviter, elle redressa sa voiture, donna un trop large coup de volant à gauche qui fit revenir l'auto sur la chaussée et, continuant sa course, elle ne s'arrêta qu'au milieu de la rue, face au Casino, où elle entra en collision avec l'auto de M. Hazebrouck.

De plus, en redressant sa voiture, Mme Castelain avait heurté une des passantes dont nous parlons plus haut et quand l'auto enfin s'arrêta, une blessée gisait dans le fil d'eau.

Celle-ci, Mlle Sidonie Hus, âgée de 63 ans, domiciliée 77, rue Chanzy, fut relevée par des témoins de l'accident et transportée au Café Florin. Une infirmière lui prodigua ses soins et M. le docteur Picot, mandé d'urgence, vint examiner la blessée. Le praticien releva une plaie à la région frontale, une autre plaie au genou droit et il fit des réserves sur une fracture possible du bassin.

Après avoir été pansée, Mlle Hus fut transportée en taxi au domicile de sa sœur, 88, Grande-Rue.

M. de la Chassagne de Séreys, commissaire de police de permanence, se rendit aussitôt sur les lieux pour procéder à l'enquête d'usage.

ARTS DÉCORATIFS, fournitures pour travaux étain, cuivre, cuir, tarso, pyrogravure, etc. Cours et leçons, 13, rue du Pays, Roubaix. — Dépôt de l'**Artisan Pratique**. 34092

LES ARCHIVES DU CHATEAU D'OIGNIES VONT RENTRER A ROUBAIX

Nous avons récemment fait connaître que les deux propriétaires du château d'Oignies, MM. Petit et Elby, ce dernier sénateur du Pas-de-Calais, avaient intenté un procès à M. Le Troquez, pour rentrer en possession d'archives confiées à ce dernier et trouvées dans ledit château.

Ces archives intéressent d'ailleurs également la ville de Roubaix. M. Le Troquez, qui devait classer ces archives, prétendait qu'elles lui appartenaient parce qu'il en avait eu la libre jouissance pendant longtemps.

La première Chambre du Tribunal de la Seine vient de rendre son jugement dans cette affaire. M. Le Troquez devra restituer ces archives à MM. Petit et Elby, qui se sont engagés à les remettre à la ville de Roubaix. M. Le Troquez est en outre débouté de sa demande reconventionnelle en dommages-intérêts et condamné aux dépens.

Bock Meyerbeer, présenté sur toutes tables. 64d

LA MESSE DES FABRICANTS

La traditionnelle messe des Fabricants a été célébrée lundi, à 11 h., en notre vieille église Saint-Martin.

C'est M. l'abbé Moyart, professeur au Collège de Tourcoing, qui officia. Une assistance assez restreinte, composée en majeure partie d'industriels de notre ville, se trouvait à cette cérémonie.

TITRES AMORTISSABLES en 10 et 15 ans. Oblig. sexennales inaliénables. Paiem. compt. **BANQUE ESTIÉVENART, 43, rue Arts, Lille.** 37470

LA BRADERIE DE LA RUE DE L'ALMA

La fête des Fabricants est toujours l'occasion de la braderie du Cul-de-Four, qui se tient dans la longue et populeuse rue de l'Alma.

Ce jour-là, la rue tout entière appartient aux « bradeux » et ceux-ci en profitent largement. Dès 9 heures, les trottoirs sont encombrés d'échoppes de tous genres et jusqu'au début de l'après-midi il est très difficile de s'y frayer un passage.

Hier encore, cette populaire braderie connut son succès habituel. Favorisée par le beau temps, elle vit une foule innombrable circuler entre ses deux files de marchands.

MEUBLES MODERNES & GENRE ANCIEN. Fabrication irréprochable. A. DE BEYNE, 167-169, rue Pellart, à Roubaix. 33532

LE TRAFIC DE LA PETITE VITESSE

Au cours de la période du 21 juin au 20 juillet, les opérations de la Grande Vitesse, comparativement à la période correspondante de l'année dernière, se sont à peu près maintenue.

Nous donnons ci-dessous quelques chiffres comparatifs:

Voyageurs. — En 1929, il y eut 28.516 voyageurs; produit, 599.530 fr. En 1930, nous enregistrons 30.658 voyageurs, avec un produit de 772.997 fr., soit en plus, en 1930, 8.142 voyageurs et 173.467 francs.

Expéditions messageries. — En 1930, 14.272 enregistrements, pour un tonnage de 1.115 tonnes. En 1929, 13.903 enregistrements, pour un tonnage de 1.066 tonnes, soit en plus, en 1930, 279 enregistrements et 49 tonnes.

Les postaux étrangers. — Il a été fait en 1930, 3.845 enregistrements contre 5.087 en 1929, soit en moins en 1930, 1.242 enregistrements.

Les postaux français. — Le nombre des postaux était, en 1929, de 32.668; il est passé, en 1930, à 37.778, soit une augmentation sur l'année précédente de 5.110.

Les valeurs déclarées ont été en 1929 de 18.565 et en 1930, de 19.558, ce qui donne une augmentation de 993 en 1930.

En arrivages. — En 1929, il y a eu 11.503 arrivages enregistrés; en 1930, ce nombre est tombé à 10.198, soit une diminution de 1.305.

Les postaux à l'arrivée. — Le nombre atteint en 1929 était de 11.942; il est descendu en 1930 à 11.661, soit une diminution de 281.

LES BONS VINS... J. FOURLINNIE, 38, rue de Lannoy, Roubaix (Téléphone 29.62). 39539

A la Section théâtrale de l'Amicale des Arts

Cette brillante phalange vient de terminer d'une façon magnifique la période des concours.

Classée première dans la division d'excellence internationale (hors concours), elle ne pouvait, d'après les règlements de la Fista, se présenter cette année dans les concours régionaux et c'est pourquoi à Arras, au grand concours régional, sur la demande du jury elle se produisit en démonstration à la soirée de gala, avec le premier acte des « Dragons de Villars ». Elle y obtint un énorme succès qui lui a attiré, tant à Liége qu'à Arras, de nombreuses invitations en France et à l'étranger, particulièrement à Londres.

Cette invitation est actuellement à l'étude et nous formons des vœux pour que ces vaillants amateurs puissent aller en Angleterre représenter Roubaix.

Nous sommes heureux aujourd'hui de donner un aperçu des beaux résultats obtenus à Arras:

Première section: Grands premiers prix ex-æquo, M. J. Bagein et Mme G. Labonellie-Balcaen. — Deuxième section: 1er prix ex-æquo, Mlle S. Delemeulle et M. F. Bonami; 2e prix ex-æquo, Mme A. Reituor; 3e prix ex-æquo, M. Avennes.

Déclamation (21 concurrents). — Première section: 2e prix, M. Marc Marei.

De plus, la Fédération internationale a remis, à Arras, la médaille de bronze à Mme J. Bagein et à Mlle A. Seys pour leur dévouement au théâtre amateurs.

Les répétitions reprendront demain mercredi à 20 h., 108, rue des Arts et les nouveaux membres seront reçus amicalement.

DEMANDEZ les bons Vins et les fines Liqueurs de **LA BRASSERIE ROUBAISIENNE.** Pour 30 francs on devient sociétaires. 20104

A la Chambre syndicale des coiffeurs

On nous prie d'insérer ce qui suit :

Pour remédier aux charges de plus en plus grandes que doit subir cette corporation et après discussion, l'augmentation des prix dans les salons de coiffure a été décidée. La Commission vient de mettre au point le nouveau tarif qui sera appliqué sous peu et après approbation des membres, qui seront convoqués à cet effet le 4 août, au siège.

MAISON César FRIANT, 71, rue Jules-Guesde, Rx: Quantité de Papiers peints en solde depuis 0 fr. 85 le rouleau. Couleurs préparées à la céruse. Grand choix de Lino et Balatum. 2[illegible]658

Un motocycliste est happé par une auto

Dans la matinée de lundi, un accident qui aurait pu avoir des suites graves, s'est produit rue de Lannoy.

M. Alphonse Vanbelleghem, 35 ans, électricien, demeurant rue de Bouvines, cour Fontier, 4, qui roulait à motocyclette rue de Lannoy, a été happé par l'auto de M. Moulard, pâtissier rue du Maréchal-Foch, et projeté sur la chaussée.

Les témoins de l'accident se portèrent aussitôt au secours du motocycliste, qui se plaignait de contusions, tout particulièrement à la jambe gauche. Transporté à la Pharmacie Normale, non loin du lieu de l'accident, M. Alphonse Vanbelleghem reçut les premiers soins en attendant l'arrivée de M. Bantigny, qui avait été mandé. Le praticien constata que la victime, outre des contusions multiples, avait la jambe gauche fracturée. Peu de temps après, elle fut transportée à l'hôpital de la Fraternité.

La police informée a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège social, 55, rue du Maréchal-Foch, cours de préparation militaire et instruction technique par M. Druet : La liaison en réseau armée.

CHORALE ST-SEPULCRE. — Les répétitions reprendront ce soir mardi, à 20 h. 15.

HARMONIE DE LA SOLIDARITE. — Aujourd'hui mardi, répétition générale à 19 h. 30.

CHORALE MIXTE DU NOUVEAU-ROUBAIX. — Ce soir mardi, répétition générale des chœurs à exécuter à l'Amicale Marlot. Communication importante du président sur le voyage à la mer.

CROIX

LA FÊTE DES FABRICANTS

Croix, ville sœur de Roubaix, vit depuis longtemps de la même vie que celle-ci. Elle célébrait donc hier lundi, la fête des Fabricants. Cette fête eut comme effet de transformer Croix en ville morte. Beaucoup, en effet, avaient préféré fuir notre ciel enfumé et se diriger, qui à la mer, qui à la campagne. Le matin d'ailleurs les enfants du certificat d'études, accompagnés de leurs parents s'étaient dirigés vers Malo, récompense de leurs travaux. Puis beaucoup célébrèrent en famille la fête Sainte-Anne, patronne des « cousettes » et gaiement reprirent des forces pour retourner aujourd'hui, à l'usine ou à l'atelier.

WASQUEHAL

Les Médaillés du Travail wasquehaliens ont célébré leur fête annuelle

Cette belle Société qui compte 21 ans d'existence célébrait hier sa fête annuelle. Vers 8 h. 45, tous les membres, venus extrêmement nombreux se réunirent au local, puis se rendirent en cortège à l'église St-Nicolas où avait lieu un obit solennel, célébré par M. l'abbé Nivesse, à la mémoire des membres décédés depuis la fondation de la Société.

A 13 h., eut lieu le banquet traditionnel dans la salle des fêtes du café de l'Ecluse.

Ce banquet était présidé par M. Henri Détailleur, député-maire. A la table d'honneur on remarquait: MM. Delcroix, président des médaillés de Tourcoing; Dupont, président des médaillés de Roubaix; Leman, vice-président des médaillés de Croix, accompagnés de délégations de leur groupement. Nous avons noté aussi la présence de M. Auguste Lepers, le doyen de la Société, qui compte bien arriver à doubler le cap de la centaine. Le président étant malade, M. Librecht, vice-président, était investi de ses fonctions et prit la parole en son nom, à l'heure des discours. Après avoir remercié M. Détailleur et l'administration, de leur sollicitude, il remit un bronze d'art et un bouquet à M. Alfred Decottignies, à l'occasion de la distinction du rappel de médaille de vermeil dont il a été l'objet. M. Détailleur, et les différents présidents des sections représentées prirent tour à tour la parole.

Le populaire chansonnier patoisant Dessauvages, amusa comme toujours l'assistance par son répertoire le plus joyeux.

Une arrestation

M. Maurice, commissaire de police, a fait arrêter par les gardes, et envoyé au Parquet de Lille après lui avoir fait passer une nuit « au bloc », Jean Baert, 28 ans, demeurant à Bondues, hameau de la Chanterelle, qui avait roué de coups, samedi soir vers 18 h. 35, Mme Fernande Debunne, 41 ans, demeurant au Château blanc, sous prétexte que le mari de Mme Debune, avait refusé de le laisser entrer dans le château pour voir le propriétaire. Mme Debune fut soignée par le docteur Ducoulombier, de Mouvaux; elle porte des contusions à la face et se plaint de douleurs internes.

WATTRELOS

LES PATRONAGES DES VACANCES A SAINT-MACLOU

Voici l'arrivée des vacances et bientôt l'ouverture du « patro » où tous les camarades du même âge s'amusent joyeusement au grand air. Le patro éveille chez les jeunes tout un monde de souvenirs. Le jeu les attire. Il leur faut du mouvement, des jeux forts, toutes choses qui peut-être, font peur aux parents, mais qui sont leur santé.

Parents, vous aimez la compagnie de vos enfants, mais leurs jeux bruyants, leur art de mettre la maison sens dessus dessous, vous causent de grands ennuis que le « patro » abolira.

Les inscriptions sont reçues le jeudi 31 juillet, au Foyer, de 14 à 16 h.

La braderie de la Vieille-Place

Bien que la braderie de la Vieille-Place n'ait pas encore acquis une grande renommée, elle a suscité, hier, chez de nombreuses personnes, un grand intérêt. Les commerçants qui sont nombreux dans ce quartier avaient installé leurs marchandises à brader, devant leur magasin.

Dans l'après-midi, la course et les jeux maintirent l'animation dans le quartier.

CHORALE PAROISSIALE DE SAINT-MACLOU. — Aujourd'hui mardi, à 20 h., répétition au Cercle pour les basses. Demain mercredi, répétition pour les ténors.

UNION CHORALE. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition génér